



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Renforcer l'éducation aux droits sociaux pour lutter contre le non-recours

Question écrite n° 16399

Texte de la question

M. Jérôme Guedj attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le manque d'éducation aux droits sociaux dans les lycées. Le non-recours aux prestations sociales demeure un phénomène important, notamment chez les jeunes, souvent lié à une méconnaissance des aides existantes, des démarches à accomplir ou des interlocuteurs à solliciter. Cette situation peut aggraver les inégalités sociales, alors même que l'école devrait constituer un lieu privilégié d'apprentissage de l'autonomie administrative et de l'accès aux droits. Dans les lycées, les élèves sont préparés à leur orientation, à la citoyenneté et à leur insertion future, mais ils restent trop peu formés aux droits sociaux auxquels ils peuvent prétendre : bourses, aides au logement, couverture santé, accompagnement social, dispositifs d'insertion ou aides spécifiques pour les jeunes. Ce manque d'information peut favoriser des ruptures de parcours dès l'entrée dans l'enseignement supérieur ou la vie active. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour renforcer l'éducation aux droits sociaux au lycée, notamment par des modules d'information obligatoires, l'intervention de professionnels sociaux et une meilleure coordination avec les CAF, les missions locales et les collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Guedj](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16399

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2026](#), page 5844